



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes agriculteurs

Question au Gouvernement n° 237

Texte de la question

AIDE A L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

M. le président. La parole est à M. Paul Jeanneteau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Paul Jeanneteau. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Monsieur le ministre, l'installation de jeunes agriculteurs est une composante essentielle du dynamisme de la profession agricole et de l'occupation équilibrée de notre territoire. C'est notamment le cas pour les départements de la région des Pays de la Loire, en particulier du Maine-et-Loire, cinquième département agricole français, où les filières agricoles et agroalimentaires tiennent une place majeure, puisqu'elles emploient plus de 30 000 salariés.

Or aujourd'hui, comme vous le savez, la question du renouvellement des générations se pose de manière aiguë pour les agriculteurs, avec l'arrivée massive à la retraite de ceux du " papy boom ". Il est donc essentiel d'aider les jeunes qui le souhaitent à s'installer dans les meilleures conditions possibles.

L'apparition de listes d'attente pour obtenir les prêts bonifiés destinés aux jeunes agriculteurs inquiète légitimement l'ensemble de la profession. Alerté sur ces questions par certains d'entre nous, vous avez déclaré à plusieurs reprises que le renouvellement des générations à la tête des exploitations agricoles était un enjeu majeur et une priorité du Gouvernement. Cette priorité s'est effectivement traduite en actes. Vous avez tout d'abord annoncé, le 25 octobre dernier, une délégation de 2 millions d'euros à la région des Pays de la Loire, afin d'honorer les demandes de prêts de jeunes agriculteurs dont les projets d'installation ont été validés. Par ailleurs, le 13 novembre dernier, vous avez proposé un amendement au projet de loi de finances pour 2008, proche de celui de notre collègue Marc Le Fur, auquel je m'étais associé, afin de redéployer 2 millions d'autorisations d'engagement au sein du programme 154 au bénéfice des prêts bonifiés.

Les agriculteurs accueillent avec soulagement ces mesures qui constituent des avancées très importantes. Afin de répondre à la forte demande en matière d'installations et de rassurer les jeunes agriculteurs, pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, les mesures complémentaires que vous envisagez de prendre ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche. Monsieur le député, une agriculture durable est une agriculture qui produit plus et mieux, tout en relevant les défis du réchauffement climatique et de l'environnement. C'est pourquoi les agriculteurs et leurs représentants ont répondu présent au Grenelle de l'environnement.

Une agriculture durable, c'est aussi une agriculture qui dure ! (" Bravo ! " et rires sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Je veux dire une agriculture qui se prolonge, qui se renouvelle, qui se transmet de génération en génération. C'est pourquoi le Gouvernement a fait de l'installation des jeunes l'une de ses priorités : en 2007, 330 millions d'euros vont ainsi être affectés à la dotation d'installation et aux prêts aux jeunes agriculteurs. Mais vous-même et nombre de vos collègues de l'opposition comme de la majorité m'ayant fait observer que cela ne suffisait pas, l'installation rencontrant un grand succès - 16 000 par an, dont 10 000 d'agriculteurs ayant moins de 40 ans - je viens, en accord avec le Premier ministre, de dégager 20 millions d'euros supplémentaires qui vont être répartis entre toutes les régions de France. *(Applaudissements sur les*

bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre.)
C'est la preuve que le Gouvernement respecte son contrat avec les jeunes agriculteurs et, plus important encore, que notre agriculture retrouve confiance en elle en voyant apparaître de nouvelles perspectives et veut continuer à occuper la première place dans l'économie agricole européenne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Paul Jeanneteau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 237

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 décembre 2007